

DOSSIER DE CANDIDATURE AUX TROPHEES DE L'ECONOMIE RESPONSABLE

I – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

Raison sociale : MOULINS WAAST

Statut : SARL

Date de création de l'entreprise : 1896

Activité : Meunerie

Territoires d'action : Pays Pévélois, Région NPDC-Picardie, CE, ASEAN

Filiales : Aucune

Effectif : 22 salariés, dont 2 alternants

Adresse : 400 Rue du moulin, 59246 Mons-en-Pévèle

Téléphone : 03.20.64.63.20

Site Internet : www.moulinswaast.fr

Contacts :

Emile Waast, co-gérant, contact@waast.fr

Emmanuel Waast, co-gérant, emmanuel.waast@waast.fr

Michel Waast, co-gérant, contact@waast.fr

Nature		Montant
Chiffre d'affaires HT	2012	5.25M€
Chiffre d'affaires HT	2013	5.5 M€
Chiffre d'affaires HT	2014	5.6M€
Résultat net	2012	-31 000€*
Résultat net	2013	-59 000€*
Résultat net	2014	78 000€

Bilan carbone : non

Bilan Gaz à Effet de Serre* : non – non concerné par la réglementation

*Obligatoire pour les entreprises > 500 salariés

Rapport RSE : non – non concerné par la réglementation

Prix et nominations :

- Conseil Régional Prix innovation, 1985.
- Grand Prix AGRIAL innovation 1992.
- Grand Prix Chambre de Commerce Lille, par la Société Industrielle du Nord 1994.
- Nomination Ordre National du mérite 2012, titre PME innovation Développement Durable.

Certifications:

- FSSC¹ 22000
- Good Manufacturing Practices² (GMP)
- Saveurs en Or
- Eco Cert
- Made in France
- SEDEX³
- Casher
- Hallal en cours

¹ Fondation for Food Safety Certification : fondation dédiée aux contrôles de sécurité alimentaire (cf : Partie6)

² Ensemble de référentiels basés sur l'analyse de risques HACCP, dans le domaine de la nutrition animale, reconnu au niveau européen et mondial.

³ Organisation sans but lucratif visant à promouvoir les améliorations responsables et éthiques au niveau des pratiques en vigueur au sein des chaînes d'approvisionnement.

Contexte et activité

1) Quelle est l'activité de l'entreprise et dans quel contexte la démarche RSE s'inscrit-elle (contexte légal, pratiques habituelles du secteur, du territoire, ...)?

L'histoire de cette meunerie remonte à 1021 quand Mons-en-Pévèle appartenait à l'Abbaye St Vaast d'Arras. Une communauté religieuse y exploitait une grande cense et y produisait des céréales, d'où la construction d'un moulin à vent pour moudre le froment et le seigle.

En 1896, le moulin est racheté par Henri Waast. Depuis cette époque, l'entreprise familiale de meunerie s'est transmise de père en fils et c'est en 1953 qu'Emile Waast se retrouve à sa tête. Il sera rejoint plus tard par ses deux fils qui cogèrent avec lui l'entreprise, Emmanuel Waast qui s'occupe de la gestion et Michel Waast qui s'occupe de la production.

Les Moulins Waast comptent aujourd'hui 22 collaborateurs et proposent une large gamme de produits distribués localement, nationalement mais aussi internationalement. Ce sont 11 céréales différentes qui sont broyées ainsi que d'autres produits du sol : cossettes de chicorée, tamarin, psyllium, canneberge, protéagineux ou encore des légumineuses qui sont travaillées à destination de l'alimentation humaine, la provenderie (alimentation animale) et autres applications non alimentaires. Outre les ateliers de mouture par cylindres, meules, couteaux, percussion et abrasion, l'entreprise dispose de 3 équipements de mélanges et d'un atelier de traitement thermique. Sa production s'élève à plus de 50 tonnes de produits finis par jour et environ 15 000 tonnes par an. Elle s'occupe de la transformation des produits du sol par voie sèche ainsi que de la préparation des matières premières (nettoyage, conservation) jusqu'à la transformation, le conditionnement et l'étiquetage. L'entreprise propose des farines ou des mélanges préparés de farine.

Toujours tournée vers l'innovation, l'entreprise intègre dès les années 1970, une stratégie de développement durable dans son mode de fonctionnement, par convictions personnelles de la direction et dans le but d'assurer la pérennisation des ressources pour les générations futures.

2) Quelles sont les raisons pour lesquelles l'entreprise a initié cette démarche ?

L'entreprise étant centenaire, la démarche a évolué avec le temps.

- Volonté des dirigeants de produire des ingrédients destinés à la consommation humaine tout en respectant la santé du consommateur et l'environnement qui a permis l'apparition du concept de l'agriculture raisonnée.
- Prise de conscience des abus dans la production des denrées alimentaires et dans les domaines de la qualité et de l'environnement.
- Garantir la qualité du produit et la satisfaction du client.
- Développer les échanges entre les acteurs de la filière sur un sujet fédérateur : le développement durable.

Mission et valeurs

1) Quelle est votre mission ?

- ✓ Proposer des produits qualitatifs qui respectent la tradition meunière et les consommateurs.

2) Quelles sont vos valeurs ?

- ✓ Innovation,
- ✓ Durabilité,
- ✓ Tradition.

Parties prenantes

- **Actionnaires** : Moulins Waast est une entreprise familiale dirigée par trois co-gérants Emile Waast et ses deux fils Michel et Emmanuel Waast.
- **Salariés** : 22 collaborateurs.
- **Clients** : en B to B grands groupes agroalimentaires en Europe et dans le monde. L'export représente environ 50% des ventes. La grande distribution et les groupes meuniers.
 - En B to C au travers de comptoirs situés au moulin, il fait office de laboratoire qui permet de distribuer de la farine aux clients qui font leurs retours en direct sur les avantages et les inconvénients des produits.
 - Les clients basés dans le NPDC représentent 25% du CA.
- **Fournisseurs** : matière première grains et céréales chez des producteurs français conventionnels ou certifiés agriculture biologique ou raisonnée. L'avoine provient du Benelux ou d'Irlande.
Fournisseurs d'énergies : électricité, eau et emballages
- **Transporteurs** : l'entreprise possède sa propre flotte de camions pour le transport régional. Elle fait appel à des entreprises de transport pour la France et l'étranger qui se fait par camions, containers maritimes (Singapour) ou par avion (Corée du Sud).
- **Environnement**.

Enjeux et objectifs de la démarche RSE

⇒ **Economiques**

- Pérenniser l'activité en proposant des produits de tradition mais aussi de nouveaux produits pour répondre aux nouveaux besoins des consommateurs.
- Faire face aux contraintes actuelles et aux évolutions du métier (réglementation plus importante).

⇒ **Clients et consommateurs**

- Satisfaire les clients et répondre à leurs exigences spécifiques (Hallal pour l'exportation à Singapour par exemple).
- Respecter des exigences GMP (Good Manufacturing Practice) pour la valorisation des co-produits.

⇒ **Fournisseurs-producteurs**

- Développer les stratégies d'ancrage territorial afin de préserver les potentialités des exploitations agricoles et entreprises agro-alimentaires ainsi que leur savoir-faire.
- S'approvisionner en matières premières auprès d'agriculteurs respectueux de l'environnement par leur choix de variété de qualité et leurs modes de cultures comme l'agriculture raisonnée ou le bio.

⇒ **Sociétaux**

- Investir dans la recherche et le développement pour répondre aux besoins des personnes diabétiques, en surpoids, végétariennes, sportives...
- Maintenir le plaisir de l'alimentation tout en garantissant les qualités gustatives et nutritives des produits.
- Préserver la production agricole locale.

⇒ **Environnementaux**

- Préserver les équilibres naturels et humains et renforcer son empreinte locale.
- Moderniser l'entreprise pour réduire l'impact environnemental.

II – LES DOMAINES D'ENGAGEMENTS DANS LA RSE

1) Gouvernance : Manager son organisation avec transparence

1) Comment votre entreprise intègre la RSE dans sa stratégie ?

2) Comment votre entreprise implique-t-elle les collaborateurs ou d'autres parties prenantes lors de décisions stratégiques de l'entreprise ?

La RSE est dans l'ADN de l'entreprise. La stratégie s'inscrit dans le discours des dirigeants qui s'inquiétaient déjà en 1909 du « droit à la vie des générations futures ». Le développement durable est une manière d'exister, de prospérer et de s'épanouir pour l'entreprise à travers son métier de production et dans ses rapports avec les hommes : fournisseurs, clients et salariés.

- Dès 1975, l'entreprise commercialise des **produits céréaliers bio** (la vente des produits bio représente 6.5% du CA).
- **Entreprise pionnière de l'agriculture raisonnée** : à la fin des années 80, Moulins Waast aux côtés de l'INRA, l'Institut Pasteur, Bonduelle et les acteurs de la filière céréalière lancent l'association Blé Citoyen. Une charte est écrite définissant les principes généraux des productions raisonnées et la base commune de l'engagement des agriculteurs et des transformateurs. L'objectif est de mettre en place des nouvelles conduites de culture de façon intelligente en évitant les traitements systématiques et en appliquant des soins uniquement quand cela est nécessaire : « traiter moins et dépenser moins pour le même profit ». D'années en années, les producteurs constatent une amélioration panifiable des céréales récoltées, sans nuire à la quantité. L'association est aujourd'hui le CRC (Culture Raisonnée Contrôlée) au niveau national.
- Un partenariat avec le Laboratoire de physiologie végétale de Lille pour engager des **recherches fondamentales** permet la découverte de la relation de certaines protéines et fractions protéiques avec des qualités structurantes de certaines variétés de blé panifiables.
- Pour améliorer les qualités nutritionnelles, sanitaires et hédoniques des aliments souhaités par les consommateurs, Moulin Waast diversifie ses activités meunières par des techniques nouvelles et se

spécialise dans certains processus de transformation des céréales. Pour cela, elle privilégie une étroite complicité avec les entreprises de la deuxième transformation des produits de mouture.

- Implication de la Région et d'entreprises locales dans le projet d'installation des panneaux photovoltaïques (cf partie 4. Environnement).

3) Mesurez-vous les performances RSE de votre entreprise en fonction de vos objectifs ? Et comment ?

L'entreprise n'a pas encore mis en place d'indicateurs de mesure, mais porte une attention particulière à ses impacts.

4) Quels outils utilisez-vous pour communiquer en interne et en externe ? Comment sensibilisez-vous vos parties prenantes au développement durable ?

En interne :

- Tableau de mesure de l'énergie générée par les panneaux solaires (cf partie 4 environnement).

En externe :

- Site internet avec informations sur la démarche développement durable de l'entreprise.
- Un document sur la politique et la stratégie de Développement Durable de l'entreprise est remis aux clients, aux visiteurs et fournisseurs. Ce document décrit :
 - la stratégie et la démarche des Moulins Waast pour le développement durable, les enjeux environnementaux et la motivation de l'entreprise ;
 - comment l'entreprise s'approvisionne en céréales (les choix variétaux et l'agriculture durable) ainsi que les coûts et les compensations engendrés ;
 - les projets en cours et futurs dans le cadre de cette démarche.
- Dans le cadre de la Semaine du développement durable, Moulins Waast a accueilli une caravane de trois véhicules électrique pour livrer les produits dans la cadre de l'opération de promotion, *Ze Trophy Kangoo* menée par l'usine MCA de Maubeuge, l'école des mines de Douai, les arts et métiers de Lille et l'association Saveurs en Or.

5) Avez-vous une démarche volontaire de partage de la valeur ? Intégrez-vous des critères RSE dans la rémunération ?

L'entreprise avait une démarche volontaire de partage de la valeur mais a dû y renoncer pour raisons économiques dès 2007.

2) Droits de l'Homme : Respecter les droits essentiels de la personne

1) Comment votre entreprise favorise-t-elle la Diversité, l'égalité des chances ? (lutte contre les discriminations, égalité homme/femme, personnes en situation de handicap, senior, insertion...)

Pas de discrimination à l'embauche : une politique d'embauche locale sur des personnes non diplômées est mise en place au sein de l'entreprise.

○ **Répartition Homme-Femme**

	Femmes			Hommes			Total		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Effectif salarié au 31 décembre	4	4	6	16	16	16	18	18	22
Dont CDI	4	4	4	16	16	16	18	18	20
Dont contrats en alternance/stage/contrat pro	0	0	2	0	0	0	2	2	2
Direction	0	0	0	2	2	2	2	2	2
Employé	4	4	6	0	0	0	4	4	6
Ouvrier	0	0	0	14	14	14	12	12	12

⇒ *Bilan social obligatoire pour les entreprises > 300 salariés*

⇒ *Accord ou plan d'action égalité Hommes/ Femmes obligatoire pour les entreprises > 50 salariés*

○ **Emploi de personnes en situation de handicap**

Non concerné par la réglementation (*Taux légal pour entreprises > 20 salariés : 6% de l'effectif total*)

Un poste a été aménagé pour un salarié concerné (chauffeur livreur).

○ **Emploi des jeunes et des seniors**

	2012	2013	2014
Moyenne d'âge des collaborateurs	43	43	41
Effectif des CDI de moins de 25 ans	1	1	1
Effectif des CDI de plus de 50 ans	3	4	5

Plan sur l'emploi des seniors obligatoire pour les entreprises > 50 salariés

3) Relations/conditions de travail : Valoriser l'Homme.

1) Comment est organisé l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur (y compris stagiaires, intérimaires, apprentis...)?

- Livret d'accueil contenant une présentation de l'entreprise et les règles de sécurité.
- Accompagnement par un opérateur.
- Visite de l'entreprise avec présentation des collaborateurs.

2) Comment assurez-vous le développement professionnel de vos collaborateurs ?

- Explication & accompagnement sur l'utilisation des matériels.
- Entretiens annuels à formaliser en 2015 avec plan de formation dans le cadre des nouvelles dispositions.
- Les formations externes sont souvent limitées aux caractères obligatoires (FCOS, CACES), sinon formations internes (exploitation des machines, traçabilité, hygiène et sécurité...).

	2012	2013	2014
% de la masse salariale consacré au plan de formation (indépendamment de l'alternance et du DIF)*	1	1	1

* *taux légal < 10 salariés : 0.40 % de la masse salariale*

* *taux légal > 10 salariés : 0.90 % de la masse salariale*

3) Quelle est la politique de votre entreprise en matière de prévention des risques professionnels ?

- Consignes de sécurité affichées dans l'usine.
- Registre sécurité obligatoire tenu à disposition.
- Des rappels sur la sécurité sont effectués régulièrement.
- L'entreprise se fait accompagner par une personne extérieure sur les certifications et la sécurité et par l'ancienne responsable qualité sur la démarche qualité.
- L'entreprise se fait accompagner par des prestataires pour les certifications.

4) Quels sont vos taux de fréquence et de gravité (Accidents du travail) ?

	2012	2013	2014
Taux de fréquence *	108	27	0
Taux de gravité**	1.4	0.5	0

*Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000

**Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

5) Comment favorisez-vous le dialogue social ?

Pour assurer des productions très diversifiées, le personnel est polyvalent et en contact permanent avec les dirigeants, eux même appelés à partager toutes leurs activités au quotidien.

o **Représentation du personnel**

	Oui	Non
Avez-vous :		
- des délégués syndicaux ?*		X
- des délégués du personnel ?**	X	
- un Comité d'Entreprise ?***		X
- un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ?***		X

* *obligatoire pour entreprise > 50 salariés si présence d'une organisation syndicale*

***obligatoire pour entreprise > 11 salariés*

****obligatoire pour entreprise > 50 salariés*

6) Quels dispositifs ou aménagements avez-vous mis en place pour favoriser le bien-être de vos collaborateurs ? Comment votre entreprise est attentive à l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ?

- Rédaction d'un dossier pénibilité : hauteur, poids limite à porter, geste répétitif. L'entreprise était la première de la région dans le secteur de la meunerie à abandonner les formats 50 kg pour des 25 kg.
- Automatisation sur la ligne de conditionnement (ensachage).

7) Comment évaluez-vous la satisfaction de vos employés ?

Il n'y a pas d'enquête interne.

	2012	2013	2014
Turn Over*	0	5	0
Taux d'absentéisme	5	5	10

* (Départs année N + Arrivées année N)/2)/effectif moyen N-1) x100

4) Environnement : Préserver la Planète.

1) Quelles sont les ressources utilisées dans votre production ? (matières premières, eau, énergies)

- Matières premières : Produits céréaliers : cossettes de chicorée, tamarin, psyllium, canneberge, protéagineux, légumineuse.
- Electricité.
- Eau.

2) Comment prenez-vous en compte l'impact de vos activités sur l'environnement ?

- Moulin Waast est un site ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) soumis à autorisation. Dans ce cadre, le site maîtrise ses impacts, trie et valorise ses déchets.
- A la demande des grands comptes, le site est également depuis 2014 référencé SEDEX, Organisation visant à promouvoir les améliorations responsables et éthiques au niveau des pratiques en vigueur au sein des chaînes d'approvisionnement pour une conformité au développement durable, audit Véritas environnemental éthique et social, référentiel SMETA 4 PILLAR.

Bâtiment :

→ Dans le cadre d'une rénovation d'une partie de la toiture des bâtiments en 2008, les Moulins Waast ont souhaité y intégrer du photovoltaïque. Le **projet « pilote » dans la région** porte sur l'installation d'une centrale photovoltaïque de 9.7kWc avec deux techniques différentes : 34 modules photovoltaïques d'une surface de 43.52m² et 10 membranes synthétiques photovoltaïques d'une surface de 86.40m² installés.

Ce projet « Pilote » est réalisé avec l'implication de la Région et d'entreprises locales. Il a permis l'emploi de 4 personnes pendant 1 an.

Un panneau afficheur digital a été installé. Il permet aux salariés et aux visiteurs de visualiser la quantité d'énergie produite en instantanée, le cumul de l'année ainsi que les volumes de CO₂ économisés.

Déchets :

- Les produits impropres à la consommation humaine ou animale partent en méthanisation chez un éleveur à Somain.
- Plastique : Recyclage des plastiques d'emballages par une entreprise spécialisée, Paprec.

Eau :

- L'eau des compresseurs est récupérée pour l'entretien des locaux.

Transport :

- Dans la mesure du possible, Moulin Waast optimise les transports pour limiter les retours vides. Quand les distances sont plus éloignées, il n'y a pas de voyage à vide et les horaires sont adaptés pour que le chauffeur rentre chez lui le soir.
- Les sacs et les palettes sont conditionnés de manière à optimiser la quantité de produit transportée.
- Tous les salariés habitent dans un rayon de 20 km de l'entreprise.

3) Quels sont vos indicateurs de performance environnementale ? Précisez pour chacun l'évolution sur les 3 dernières années

- **Gestion des déchets**

	Nature des déchets	Mesure ? Oui/non	2012		2013		2014	
			Nb total de tonnes	% recyclé ou valorisé	Nb total de tonnes	% recyclé ou valorisé	Nb total de tonnes	% recyclé ou valorisé
Process de production	Poussieres, pailles, graines étrangères	méthanisation	40	90	40	90	40	90
Emballage	Plastique, papier	Tri du plastique	10	50	10	50	10	50

- **Ressources naturelles**

	2012	2013	2014
Consommation d'eau potable (m ³)	200	200	200
Consommation d'énergie :			
Electricité(Mw)	1	1	1
Gaz (Kg/par chariot élévateur)	450	450	450
Principales matières premières consommées :			
Céréales (Tonnes)	10 000	10 000	10 000

5) Bonnes Pratiques d'affaires : Etre acteur loyal et responsable sur les marchés.

1) Qui sont vos fournisseurs ?

Moulins Waast choisit des fournisseurs français :

- Le riz de Camargue.
- Le maïs du Sud-Ouest.
- Le sarrasin de l'Indre et de l'Aube.
- Le millet de la Loire.
- Le blé et l'orge du nord de Paris.
- Seule l'avoine provient du Benelux ou d'Irlande.
- 35% des céréales en provenance de la région Nord pas de Calais Picardie.
- L'entreprise fidélise le partenariat avec ses fournisseurs. Le plus gros client PAUL est aussi le plus ancien depuis 40 ans, Moulins Waast en est aussi le plus vieux fournisseur. LU 35 ans, HARRYS 30 ans...

2) Comment la RSE s'intègre dans votre démarche d'achats ?

- Matières premières céréalières sans OGM de culture biologique ou d'agriculture raisonnée en provenance d'exploitation agricoles respectueuses de l'environnement par les choix variétaux, l'application du cahier des charges aboutissant aux meilleurs critères nutritionnels et caractère hédonique pour les consommateurs, dans un esprit d'économie équitable pour tous les acteurs de la filière.
- Moulin Waast favorise le plus possible les circuits courts. L'entreprise adhère à l'association Saveurs en Or, depuis sa création en 2004, dont le but est de promouvoir le développement des produits locaux et des circuits courts.

3) Comment auditez-vous vos fournisseurs (audit interne ou externe) et à quelle fréquence ?

L'entreprise développe la vérification de la traçabilité des produits à réception.

4) Quelles règles éthiques avez-vous établi vis-à-vis de vos concurrents ?

Respect et estime réciproque avec ses concurrents.

6) Clients et Consommateurs : Respecter leurs intérêts

1) Comment fidélisez-vous vos clients ?

- Moulins Waast entretient des relations durables avec ses clients notamment les grands comptes grâce aux certifications. Par exemple : Certification Bio, cascher, Hallal (en cours), Sedex.
- Produits de qualité et originaux.
- Grande variété de produits.
- Produits qui répondent aux différentes attentes des clients.

- Investissements pour offrir des produits de mouture de meilleure qualité bonifiant le goût (céréales toastées et torréfiées et soins complémentaires contre les bactéries...).

2) Comment prenez-vous en compte la sécurité des utilisateurs dans le choix/développement de vos produits/services ?

La stratégie de Développement Durable de l'entreprise se concentre sur les critères qualitatifs nutritionnels des productions d'ingrédients céréaliers, avec la mise en place de :

- L'étude "HACCP⁴" des matières premières mises en œuvre dans les 7 ateliers de transformation pour assurer l'état sanitaire et l'absence d'éléments indésirables dans les farines et mix.
- Une traçabilité ascendante et descendante complète pour chacun de ses produits conformément au règlement CE du 28/01/02.
- Investissement dans un logiciel de haute technologie "Euragro Prime".
 - ➔ Contrôle du début à la fin du processus de transformation. Un ou plusieurs échantillons sont prélevés à chaque déchargement de camion et tout au long de la production afin de garantir la conformité du produit à la réglementation.
- Les Moulins Waast ont décidé de mettre en œuvre un système de management de la sécurité des denrées alimentaires répondant aux normes ISO 22000 et GMP usine. La certification FSSC 22000 Fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, a développé le protocole de certification FSSC 22000, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires.
- Adhésion à l'association APROBIO.
- Adhésion au club d'entreprises Bio, à l'initiative du Conseil Régional, qui renforce la filière afin d'infléchir tous les acteurs à l'obtention de produits manufacturés plus diversifiés souhaités par les consommateurs.

7) Engagement sociétal : Allier les intérêts de l'entreprise et ceux de la Communauté

1) Comment votre entreprise s'investit-elle dans son environnement territorial (emplois, économie locale, ou autres)?

- Contribution au développement des productions vivrières locales.
- L'entreprise est en relation constante avec Adrianor (Centre de recherche appliquée), l'Institut Supérieur de l'Agroalimentaire (ISA), Eurasanté et le Centre de Recherche Agronomique de Gembloux.
- Parrainage à Technigrains, expertise conservation des grains.
- Dans le cadre de l'agriculture raisonnée partie prenante dans la recherche de nouveaux procédés de culture. (cf 1.Gouvernance).

⁴ Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise : système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

- L'entreprise participe depuis 2014 à la démarche éco-conception au service de la performance de la filière brassicole du NPDC, l'accompagnement est assuré par le Pôle AGROE (Pôle d'Excellence Agroalimentaire).
- Moulin Waast, un acteur incontournable de l'agriculture raisonnée (cf 1.Gouvernance).
- Moulins Waast est membre du syndicat de la Meunerie.
- L'entreprise privilégie l'emploi sur son territoire (salariés habitant dans un rayon de 20 km).
- L'entreprise collecte des céréales cultivées sur les terres du Pays Pévélois. Les activités de l'entreprise ont des répercussions sur les entreprises de services locales. Les relations avec les élus locaux et régionaux portent sur la connaissance des disciplines propres aux établissements classés. Cela a des conséquences sur l'évolution de l'environnement et les projets de la commune.

2) Quelles actions sociétales sont mises en place ?

Des interventions et conférences sont organisées au Moulin ou dans des écoles (maternelles ou même d'ingénieur) pour présenter le métier et la filière meunière.

3) Comment impliquez-vous vos collaborateurs dans ces actions ?

- Les collaborateurs sont impliqués plus généralement lors de « portes ouvertes » pour des visites ciblées ou lors des journées du patrimoine (3 ou 4 visites/an).
- Il n'y a pas d'action formalisée. Néanmoins, ils y participent au quotidien naturellement dans le cadre de la proximité des rapports avec la direction dans une entreprise de 20 personnes.

III-FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

Qu'est-ce qui permet la réussite de votre démarche (motivation, implication, moyens humains/matériels/financiers, communication...) ? (les difficultés rencontrées et surmontées peuvent apparaître ici).

- 2 équivalents temps plein pour la communication amont/aval (suivi qualité, traçabilité, contrôles).
- Motivation et conviction personnelle des dirigeants qui permettent la poursuite et l'amélioration de cette démarche.
- Participation au concours Innovation Agro-alimentaire du Nord-Pas-de-Calais, qui valorise les entreprises agroalimentaires régionales qui innovent et mettent en avant les partenariats réussis entre entreprises et centres de compétences, en 2006.
- La situation géographique du Moulin, son histoire, son évolution, ses clients aussi diversifiés que la production, sa créativité et son positionnement dans le marché agro-alimentaire, apportent à chacun des acteurs de l'entreprise : intérêt, stimulation, participation et une sécurité d'emploi dans une entreprise centenaire.

❖ Difficultés rencontrées :

- La crise de 2008 qui a engendré une spéculation sur les prix des céréales, empêchant le maintien d'une politique équitable avec les fournisseurs qui permettait le partage des profits. Cette même crise a entraîné l'augmentation des prix et donc une baisse des ventes malgré la qualité des produits proposés.
- Les charges administratives sont de plus en plus élevées et rognent les économies réalisées sur les coûts de production. Cela freine les investissements indispensables au dynamisme de l'entreprise dans sa progression qualitative et quantitative.
- Avant 2007, le domaine de la meunerie se trouvait dans un contexte régulé. La production des céréales françaises était donc basée sur la fabrication du pain français.
- Depuis 2007 et la mondialisation, des normes internationales sont apparues ne prenant pas en compte les différences de production, dans les différents pays : différents types de sol, pas les variétés différentes. Cela engendre une grande concurrence entre les différents pays.
 - ➔ Les analyses sanitaires obligatoires, sur les toxines et les bactéries par exemple, représentent un coût important.
- Rester fidèles aux idées de développement durable des années 60- 90 tout en avançant en parallèle de l'évolution économique mondiale.
- Le manque de communication entre toutes les parties prenantes de la filière.

Propos recueillis auprès de
Emile WAAST, Emmanuel WAAST et
Michel WAAST, Co-gérants

Par **Marie-Madeleine DEHONDT** et
Brigitte VIEVILLE Conseillères Bonnes
Pratiques,
Accompagnées de **Charlotte CALONNE** et
Chloé CRIGNIER, Pôle Partenariats,
Trophées et Bonnes Pratiques.